

Consignes Projet Professionnel :

L'évaluation du projet professionnel se fera en trois étapes :

- Présentation du sujet du projet professionnel (19 et 20 juin) (coef 1)
- Rapport sur l'ensemble du projet professionnel (à remettre 29 août) (coef 1)
- Évaluation du maître d'apprentissage (coef 1)

Au cours de la prochaine et dernière période en centre, il est prévu **une présentation du sujet du projet** professionnel. Normalement, la soutenance aura lieu entre le 15 juin et le 19 juin. La soutenance dure 15 à 20 minutes et sera suivi d'un échange avec le jury de 20 minutes. La soutenance doit contenir :

- une présentation de l'entreprise et environnement de travail (5min)
- la description du projet professionnel : thème et cahier des charges (6 à 7min)
- Solutions envisagées pour répondre au cahier des charges. (6 à 7min)
- Planning pour finaliser le projet professionnel (1 à 2 min)

Le jury devrait être constitué de deux enseignants et éventuellement de maîtres d'apprentissages présents lors des soutenances.

Pour **le rapport**, cela correspond à une notice détaillée de votre travail :

- Rappel du cahier des charges.
- votre démarche
- une justification de la (des) solution(s) retenue(s)
- résultats du projet

Vous pouvez ajouter de nombreuses annexes pour montrer vos développements techniques.

Si il y a un problème de confidentialité, vous devez le signaler à votre tuteur de l'IUT.

En théorie, vous pouvez envoyer votre rapport entre **fin juillet et le 28 août**. Si il est rendu après le 28 août, nous ne pourrons pas vous établir une attestation de réussite qui est nécessaire pour vous inscrire dans les poursuites d'études.